

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 MARS 2019

**Date de la convocation : 28 février 2019**

## **ACHAT D'UNE PORTION DE CHEMIN A MAYENNE HABITAT**

Madame le Maire fait part de la demande de Mayenne Habitat pour la vente d'une portion de chemin. Un logement de Mayenne Habitat est en cours de commercialisation, or la limite cadastrale est contigüe à la parcelle ZN 202, propriété de la commune qui englobe le chemin menant à l'école.

Afin de clarifier l'assiette foncière du futur logement mis en vente, il convient de rétrocéder à la commune cette portion de chemin et de reborder.

Cette rétrocession est envisagée à l'euro symbolique, les frais d'acte et de géomètre étant à la charge de la commune

## **INSTALLATION D'UN TERRAIN MULTISPORT – COMPLEMENT AU DEVIS NERUAL**

Suite au devis n°D10999 du 14 mars 2018 (délibération du 18/12/2018), un devis complémentaire a été demandé pour la pose des poteaux et des multibuts pour un montant de 2 100.00 € HT (2 520.00 € TTC).

## **PARTICIPATION AU FRAIS DE TRANSPORTS DE LA CHORALE « GERMAINE AND THE KIDS »**

Madame le Maire informe que la chorale « Germaine and the kids » se produira le 2 avril au Grand Rex à Paris. La chorale sollicite la commune pour une participation aux frais de transports. 23 enfants participeront au spectacle.

Le Conseil Municipal accepte de verser une participation de 30 € par enfant.

## **QUESTIONS DIVERSES**

\*Achat d'une remorque : L'achat commun d'une remorque est envisagé entre les 3 communes de Saint Quentin-les-Anges, Mée et Chérancé.

\*Participation citoyenne avec la gendarmerie : La gendarmerie sera conviée au prochain conseil pour présenter le dispositif.

### **Autres questions :**

\*Réserve chaudière bois : l'installation d'un silo plus grand et d'une dalle est difficilement envisageable, il est donc décidé de demander un passage tous les 15 jours.

\*Groupement de commande élagage : plusieurs personnes se sont inscrites, 2 ou 3 entreprises seront démarchées.

\*Réouverture du Foyer des Jeunes le 2 janvier 2019 avec 10 jeunes.

\*Salle de loisirs : Mme Cécile SIMON sera en charge de la remise des clés.

\*Grand Débat National : une urne est à disposition des citoyens à l'accueil de la mairie pour recueillir leurs doléances en toute confidentialité, celles-ci seront ensuite collées dans un cahier.